



Rennes: Une association vient sauver les chefs d'entreprise qui touchent le fond

INITIATIVE [Rebond 35](#) a été créée par des chefs d'entreprise pour des chefs d'entreprise...



Jean-Loup Péguin est le co-fondateur de l'association [Rebond 35](#), qui vient en aide aux patrons en difficulté.
— C. Allain / 20 Minutes

L'association [Rebond 35](#) vient en aide aux patrons en difficulté.

De nombreux chefs d'entreprise sombrent en même temps que leur société.

Des thérapeutes spécialisés leur viennent en aide grâce à l'association.

Ce sont des juges du tribunal de commerce qui s'inquiétaient du sort des patrons après la liquidation qui ont pensé à créer cette association.

« Quand j'ai fermé ma boîte, je n'avais plus rien. Plus de travail, plus d'argent, plus de femme, plus de maison. J'ai même perdu la garde de mes enfants. Il ne me restait que mes dettes. » Sébastien est un revenant. Ancien gérant d'un commerce à Rennes, il a dû mettre la clé sous la porte en 2017. Effondré, il s'est reconstruit grâce à l'intervention de [Rebond 35](#), une association née à Rennes pour venir en aide aux dirigeants d'entreprise en difficulté.

tu es dirigeant-e d'une #startup d'Ille et Vilaine et souhaite échanger en toute confidentialité et bienveillance sur une situation difficile que tu traverses? contactes-nous pic.twitter.com/Q8294H62bL

— [Rebond35 \(@rebond35\)](#) December 30, 2017

Le projet est né dans l'esprit des juges du tribunal de commerce de Rennes il y a quelques années. « Ils voyaient passer certaines personnes complètement effondrées lors des procédures de liquidation judiciaire. Ils se demandaient même si on allait les revoir. » Pour éviter les drames, Jean-Charles Charrier a donc fondé [Rebond 35](#), en compagnie de plusieurs chefs d'entreprise du coin. « On a tous eu des moments difficiles,



[Visualiser l'article](#)

on sait ce que c'est de s'isoler, de n'avoir personne à qui parler », poursuit ce dirigeant du BTP, aujourd'hui président de l'association.

Ecouter, « avant qu'il ne soit trop tard »

Après chaque audience, le tribunal de commerce propose aux patrons de se faire accompagner par l'association. « Quand la boîte va mal, c'est tout l'entourage qui en fait les frais. Il y a souvent une cassure dans le couple. Nous sommes là pour écouter ces histoires avant qu'il ne soit trop tard », détaille Jean-Loup Péguin, cofondateur de [Rebond 35](#). Suivis par des thérapeutes, les patrons apprennent à se reconstruire, à se confier. « Il y a un vrai tabou. Les gens ont la fierté de vouloir s'en sortir seuls. Mais ça peut mener à des drames. »

Vidéo : <http://embedftv-a.akamaihd.net/959bc62ca925fbbfd706bdd268339ec3>

Depuis sa création fin 2015, l'association accompagne 20 à 25 personnes chaque année. « On a eu des artisans, des dirigeants de belles entreprises, des femmes. Il y a des situations dramatiques. »

Attention aux créateurs de start-up

Ces dernières semaines, l'association s'est également mis en tête d'aider les jeunes entrepreneurs. « Aujourd'hui, on encourage tout le monde à créer sa start-up, parce que c'est branché. Mais c'est du suicide collectif. On doit être préparé pour savoir quand ça ne va pas, ne pas s'entêter quand on va dans le mur », conseille Karim Essemiani, fondateur de Gweneg (plateforme de financement participatif bretonne) qui a récemment intégré [Rebond 35](#).

Financée par une cinquantaine d'entreprises, l'association est accessible à tous les entrepreneurs en difficulté. Elle est joignable par mail à contact@rebond35.org ou par téléphone au 06 68 50 36 32.